

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 16 au 28 Février 2015
n°262



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Lundi 16 février.

Traques des FDLR : la RDC renonce à tout soutien de la Monusco. Le gouvernement de la RDC renonce à tout soutien de la Monusco dans les opérations de traque des rebelles rwandais des FDLR. Le chef de l'Etat, Joseph Kabila, l'a annoncé dimanche 15 février aux ambassadeurs accrédités à Kinshasa. Le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, a affirmé que des contradictions dans la communication sur cette question des FDLR seraient à la base de cette décision. « Le chef de l'État a officiellement annoncé à ses partenaires la renonciation de la RDC à tout soutien de la Monusco dans l'opération de désarmement contre les FDLR. Cette opération qui a bel et bien commencé va se poursuivre par les seules Forces armées de la RDC », a déclaré Lambert Mende sur les ondes de la télévision nationale (RTNC). Il a indiqué que les FARDC ont déjà réussi à réduire le nombre de ces FDLR « à plusieurs dizaines de milliers à un millier seulement aujourd'hui ». Les opérations de la traque contre les FDLR « Sokola 2 » ont été lancées le 29 janvier dernier. Le chef d'État-major de l'armée congolaise, le général Didier Etumba avait indiqué que les FARDC bénéficiaient du soutien de la Monusco. Une position soutenue par le commandant des forces de la Mission onusienne, le General Dos Santos Cruz et Martin Kobler, le chef de la Monusco. Le général Dos Santos avait déclaré que sa mission mettrait à contribution tous les moyens à sa disposition et conformément à son mandat pour appuyer les FARDC dans le désarmement des FDLR. Mais quelques jours après, les deux partenaires ne se sont pas mis d'accord sur la présence de deux généraux qui participent à ces opérations sur qui pèsent des graves soupçons d'atteintes graves aux droits de l'homme. La Monusco avait ensuite annoncé avoir marqué «une pause» dans son soutien à son partenaire congolais dans l'opération contre FDLR, aujourd'hui estimées à un peu plus de mille combattants.

(Radio,Okapi)

Gemena: les leaders locaux sensibilisés sur la lutte contre le VIH/Sida. La Croix-Rouge sensibilise les leaders communautaires sur la lutte contre le VIH-Sida et la protection des personnes vivant avec cette pandémie (PVV) à Gemema. Dans cette partie de la province de l'Équateur, les PVV sont souvent stigmatisées. En outre, cette zone de santé, qui accueille de nombreux réfugiés venus de la Centrafrique, a un taux de prévalence de 1,6%, et donc, supérieur au taux national qui est de 1,2%.

Lubumbashi: l'UDPS qualifie le calendrier électoral de «pure distraction». Le président fédéral de l'UDPS à Lubumbashi, Jean Kitule Lumbwe, a qualifié dimanche 15 février le calendrier électoral global de «pure distraction» du fait qu'il est assorti d'une vingtaine de contraintes. D'après lui, ce calendrier n'est pas réaliste. Il s'exprimait à l'occasion de la célébration de 33 ans d'existence de ce parti.

16 février: un culte organisé en mémoire des martyrs de la démocratie à Mbuji-Mayi. La plateforme des partis politiques de l'opposition a organisé, lundi 16 février, un culte d'action de grâce, en mémoire des martyrs de la démocratie, en la Paroisse catholique Notre-Dame de l'Espérance, à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Le 16 février 1992, des chrétiens qui marchaient pacifiquement pour réclamer la réouverture de la Conférence nationale souveraine (CNS), un forum politique qui réunissait des délégués de toutes les couches de la population après l'annonce du multipartisme, ont été tirés à balles réelles par les forces de l'ordre. Le culte dit par l'abbé Blaise Kanda Ndundumuna, curé de la Paroisse Notre-Dame de l'Espérance, a été centré sur le sens du sacrifice De nombreux représentants des partis

politiques, principalement de l'opposition, comme l'UDPS, l'UNC, le PT et autres ont pris part à cette messe. Tout s'est déroulé sans aucun incident. Le dispositif sécuritaire a tout de même été renforcé et la présence policière perceptible sur l'itinéraire de la procession. (Radio Okapi)

Ituri: des exploitants de l'or accusés de détruire l'écosystème. Des milliers d'hectares de forêt dans la Province Orientale sont détruits sans aucune contrepartie par plus de deux cents cinquante exploitants miniers étrangers qui ne sont pas en règle avec l'administration provinciale. Le gouverneur Jean Bamanisa l'a dénoncé dimanche 15 février lors d'une conférence de presse à l'issue d'un travail de contrôle de ces exploitants, dont la majorité opère dans le district de l'Ituri. Parmi ces exploitants, il y a dix-sept Chinois, des Tanzaniens et des Brésiliens. La plupart d'entre eux utilisent des produits toxiques tels que le cyanure au mépris de la loi. Ces exploitants de l'or exercent leurs activités essentiellement dans les territoires d'Irumu, Mambasa, Djugu et Mahagi. Ils font tous de l'exploitation semi-industrielle avec de grosses machines, en terre ferme ou dans les cours d'eau. Aucun d'entre eux ne dispose d'un récépissé du gouverneur lui permettant d'exercer cette activité. Certains n'ont même pas de passeports ni de visas de séjour en RDC. En dehors de tout cela, Jean Bamanisa leur reproche la destruction de l'écosystème. «J'ai vu à Niania des bacs de décantations à base de cyanure, qui sont à ciel ouvert.», a déclaré le gouverneur. Jean Bamanisa se dit déterminé à remettre de l'ordre dans ce secteur. Un autre grief qui pèse sur ces exploitants: les minerais qui sortent frauduleusement du pays alimentent les groupes armés comme les ADF, qui sèment la terreur contre les populations civiles. Jean Bamanisa promet d'expulser les exploitants qui séjournent illégalement dans la province. Certains seront envoyés aux autorités minières à Kinshasa auprès de qui ils disent tenir leur autorisation d'exploiter de l'or. En revanche, ceux qui voudront régulariser leur situation devront payer des pénalités évaluées à des milliers de dollars américains. Aucun des exploitants incriminés n'a voulu s'exprimer sur cette question. (Radio Okapi)

Kinshasa: la Scode dénonce le «harcèlement judiciaire» contre Jean-Claude Muyambo. La Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scode) dénonce ce qu'il considère comme un «harcèlement judiciaire» dont ferait l'objet son président, le bâtonnier Jean-Claude Muyambo. Ce dernier a été interpellé chez lui à Kinshasa le 20 janvier dernier, et depuis le 5 février, sa détention préventive à la prison centrale de Makala a été prorogée de 30 jours par le Parquet général de la République. Le secrétaire général adjoint de son parti, Sheshe Maloba, qualifie cette détention de politique car, dit-il, le stellionat dont il est accusé concernant la vente d'un immeuble appartenant à un de ses clients, n'existerait pas. «Si c'était une affaire civile, on ne pouvait pas venir enlever le président [Muyambo. II] a été enlevé par un commando qui avait escaladé le mur», a dénoncé Sheshe Maloba. Selon lui, M. Muyambo est poursuivi d'avoir vendu des biens qu'un de ses clients lui avait confiés. «En d'autres termes, on l'accuse de stellionat qui n'existe pas, qui n'a pas de preuve», a-t-il déclaré, avant de dénoncer la procédure judiciaire. «La vérité, c'est que Muyambo n'a rien fait. C'est une affaire politique. C'est parce que le président était parmi les gens qui avait dit non à la révision constitutionnelle. J'ai lu que le client [qui accuse Muyambo de stellionat] a même demandé pardon, disant qu'il était mal informé. Il n'y a pas de plaignant dans cette affaire. Nous avons seulement un flou qui est devant nous.». (Radio Okapi)

Province Orientale : la société civile d'Isiro appelle la population à ne pas payer d'impôts. La société civile du Haut-Uélé, en Province Orientale, a annoncé la suspension dès lundi 16 février du paiement des taxes et impôts sur toute l'étendue de cette juridiction. Par cette campagne d'incivisme fiscale, elle entend protester contre l'enclavement du Haut-Uélé et exiger la réhabilitation des routes. Tout en reconnaissant la légalité de ces revendications, le commissaire de district affirme que personne n'a le droit de supprimer la perception des impôts.

Bandundu : les assistants de l'ISP Gungu accusent le comité de gestion de détournement. Les assistants de l'Institut supérieur pédagogique de Gungu, dans le Bandundu, accusent de détournement le comité de gestion de cet institut. Depuis 5 jours, les activités académiques y sont paralysées suite à leur mouvement de protestation. Dans un mémo adressé au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, les protestataires réclament la déchéance de ce comité.

RDC : la Monusco peut mener ses propres opérations contre les groupes armés, estime Mende. La Monusco peut mener seule ses propres opérations sans les Forces armées de la RDC contre tous les groupes armés qui écument le pays, a affirmé lundi 16 février le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende. « Cela fait partie de son mandat », a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Le chef de l'Etat, Joseph Kabila, a annoncé la veille que son pays renonçait à tout soutien de la Mission onusienne en RDC dans la traque contre les rebelles rwandais des FDLR. Une opération qui a été lancée le 29 janvier dernier.

Kinshasa: plaidoyer pour un consensus autour du calendrier électoral. Le Groupe de travail sur les élections (GTE) plaide pour un consensus politique autour du calendrier électoral global, publié le 12 février par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Cette structure a fait cet appel dans un document rendu public, dimanche 15 février, à Kinshasa. Dans ce document, le GTE préconise la tenue d'un dialogue politique entre les partenaires engagés au processus électoral en cours. Cette structure propose que cette rencontre puisse plancher sur le budget des élections, le chronogramme du processus électoral et le délai accordé à la réalisation des quatre échéances électorales.

Bandundu : lancement du programme de réduction des émissions dues à la déforestation. L'atelier de lancement du programme de réduction des émissions dans le Mai-Ndombe s'est clôturé vendredi 13 février à Bandundu-ville, capitale provinciale du Bandundu. Les travaux étaient organisés par le ministère de l'Environnement et développement durable, par le biais de la Coordination nationale REDD. Selon Laurent Valiend, expert principal en foresterie à la Banque mondiale, la RDC a fourni beaucoup d'effort par rapport aux autres pays d'Afrique dans la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Environ 300 personnes ont pris part à ce forum, dont des personnalités de la Banque mondiale, des représentants des membres du gouvernement central, les membres du gouvernement provincial et des responsables d'ONG nationales et internationales œuvrant pour la conservation de la nature. L'objectif des échanges était de mettre sur pied un modèle provincial de développement vert qui fournit des alternatives et récompense les efforts contre le changement climatique et pour la réduction de la pauvreté et la protection des ressources naturelles et de la biodiversité. Le paiement des fonds verts de la Banque mondiale, estimés à 60 millions de dollars américains, n'interviendra que si tous les partenaires engagés travaillent pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Bien que la RDC ait fourni des efforts dans ce domaine, il lui reste encore beaucoup à faire pour séduire les bailleurs de fonds, a estimé Laurent Valiend, expert principal en foresterie à la Banque mondiale. En attendant, le pays a jusque fin juin 2015 pour présenter son programme de qualité au fond de partenariat pour le carbone forestier. (Radio Okapi)

L'économie de la RDC devra atteindre 10,4% de taux croissance en 2015 (FMI). Selon les perspectives du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale devrait croître à 3,5% en 2015 contre 3,3% en 2014. Celle de la RDC devra 10,4% de taux de croissance contre 8,9 en 2014. Dans son rapport mensuel de janvier, cette institution de Breton Woods explique que cette croissance est soutenue, à l'international, par la baisse des cours du pétrole qui a favorisé la demande internationale et au plan national essentiellement par le secteur extractif. Mais le FMI dit craindre pour l'incertitude des prix du pétrole qui pourrait remonter brutalement et changer toutes les données. Commentant ce rapport du FMI, le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo, indique que d'autres risques peuvent aussi constituer un obstacle à la croissance. Il a notamment évoqué l'évolution inattendue de l'activité dans les grandes économies avancées ou une orientation inattendue de la politique monétaire au niveau des Etats-Unis. (Radio Okapi)

Mardi 17 février.

RDC: vice-Premiers ministres en violation de la Constitution. Les trois vice-Premiers ministres du gouvernement Matata II, en poste depuis deux mois, sont accusés de violer l'article 97 de la Constitution de la RDC en continuant d'occuper des fonctions de responsabilité dans leurs partis politiques respectifs. Le député de l'opposition, Baudoin Mayo a dénoncé ce fait lundi 16 février à Radio Okapi. Selon l'article 97 de la constitution de la RDC, les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec toute responsabilité au sein d'un parti politique. Pourtant, trois vice-Premiers ministres du gouvernement Matata II, conservent encore leurs charges dans leurs partis, dénonce Baudoin Mayo. Évariste Boshab, le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur est toujours secrétaire général du PPRD. Willy Makiashi, vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, demeure premier secrétaire permanent du Parti lumumbiste unifié (Palu) d'Antoine Gizenga. Thomas Luhaka, vice-Premier ministre chargé de PT-NTIC, bien que demis de ses fonctions de secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC), se considère toujours en tant que tel et continue de signer des documents officiels au nom du MLC. (Radio Okapi)

Province Orientale: l'église catholique dénonce l'exploitation minière dans sa concession de Panga. Le diocèse de Wamba dénonce l'exploitation semi-industrielle des minerais dans la concession de la paroisse Notre Dame de Lourdes de Panga, une localité du territoire de Banalia. Le diocèse a remis au gouverneur intérimaire de la Province Orientale samedi 14 février à Kisangani un mémorandum de protestation. Le ministre provincial en charge de Mines a promis de se pencher sur cette affaire. D'après le mémorandum du diocèse de Wamba, une entreprise a exploité les ressources minières en se servant d'une drague – robot du 15 janvier au 8 février, dans la partie aquatique de la

concession de la paroisse Notre dame de Lourde de Panga. « Cette société n'a pas signé de protocole d'accord avec la paroisse de Panga. C'est pourquoi nous avons jugé bon de venir saisir les autorités provinciales – le gouvernement et l'assemblée – pour que nous puissions être remis dans nos droits », a expliqué l'abbé Charles Abandi, chargé des affaires foncières du diocèse de Wamba. De son côté, le ministre provincial des Mines, Paulin Odiane, a assuré qu'une réponse serait donnée au diocèse de Wamba par rapport à sa requête. C'est à cause notamment de telles irrégularités que le gouverneur a suspendu toute activité d'exploitation minière en Ituri, a-t-il poursuivi. (Radio Okapi)

RDC: deux nouveaux journalistes agressés à Goma. Deux journalistes ont été agressés dimanche 15 février à Goma au Nord-Kivu. Cette agression porte à cinq le nombre de journalistes attaqués par des hommes armés dans cette ville au cours de six derniers mois.

Affaire Christopher Ngoyi : « pas d'indices sérieux de culpabilité », selon des ONG. Des ONG de défense des droits de l'homme dénoncent le maintien en prison du défenseur des droits de l'homme Christopher Ngoyi, arrêté le 21 janvier dernier pendant les manifestations contre la loi électorale à Kinshasa. Elles réclament sa libération provisoire, estimant qu'il n'y a pas « d'indices sérieux de culpabilité » contre Christopher Ngoyi déféré au Parquet général et poursuivi pour 10 chefs d'accusation dont incendie volontaire et atteinte à la sûreté de l'Etat.

Sud-Kivu: journée ville-morte contre l'insécurité à Baraka. Une journée ville-morte est observée ce mardi 17 février matin à Baraka (à 250 Km au sud de Bukavu), sur l'appel de la société civile locale. Magasins, boutiques, marchés et écoles restent fermés. Selon les initiateurs, l'objectif poursuivi est de dénoncer la recrudescence des vols à mains armées, viols et agressions physiques contre les opérateurs économiques et habitants du territoire de Fizi.

Katanga: 6 personnes tuées dans un conflit entre Bantous et pygmées à Sengatchimbu. Six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, dimanche 15 février, dans une attaque armée attribuée à une milice de la communauté pygmée dans la localité de Sengatchimbu, en territoire de Manono (Katanga). Des sources de la région renseignent que la localité de Sengatchimbu, située à 160 km au Nord-Est de Manono-centre, est devenue depuis quelques mois le théâtre des affrontements entre pygmées et bantous.

Province Orientale: des présumés LRA ont tué 3 personnes à Dungu. Des présumés rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) sont accusés d'avoir tué trois personnes et blessé quatre autres, lundi 16 février, dans le groupement Nangume, sur la route IV, en territoire de Dungu (Province Orientale). Des personnes grièvement blessées sont admises dans une formation sanitaire de la contrée, en attendant leur évacuation pour un grand centre médical en vue des soins appropriés, affirme l'administrateur du territoire de Dungu.

Calendrier global : la Ceni a tenu compte des avis de tout le monde, affirme son rapporteur. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a tenu compte des avis et considérations de tout le monde avant d'élaborer le calendrier électoral global. Le rapporteur de cette institution, Jean-Pierre Kalamba, l'a affirmé mardi 17 février dans un entretien accordé à Radio Okapi. « La Ceni a institué le cadre des concertations avec les mandataires des partis politiques : c'est le lieu privilégié d'échanges d'informations à travers lequel la Ceni prend en compte les avis et considérations. Il y a eu des cadres des concertations avec les femmes, jeunes, albinos, les médias et tout le monde. Nous avons tenu compte des avis et considérations des uns et des autres tout au long de l'année 2014 », a déclaré Jean-Pierre Kalamba. Au lendemain de la publication du calendrier électoral global, certains acteurs impliqués ont félicité ce document. D'autres par contre ont déploré le manque de consensus et de réalisme de ce calendrier, du caractère contraignant de ce document mais aussi d'un budget exorbitant. (Radio Okapi)

Equateur: le conflit entre Ngbaka et Ngbandi fait deux nouvelles victimes. Le conflit foncier entre les communautés Ngbaka de Lingotebe et Ngbandi de Ngbanda vient de faire deux nouvelles victimes dans le Sud-Ubangi (Equateur). Un Ngbaka qui traversait le village Nganda a été décapité dimanche 15 février et sa tête emportée. Ce crime survient après que le même sort a été réservé, trois semaines plus tôt, à un Ngbandi de la part des Ngbaka. Le ministre provincial de l'Intérieur de l'Equateur, Michel Liyele wa Liyele, annonce l'envoi de l'armée sur les lieux en remplacement de la police afin de rétablir l'ordre.

250 victimes de violences sexuelles accompagnées en justice, selon la Lizadeel. Deux cent cinquante victimes des violences sexuelles ont été accompagnées en justice entre 2014 et 2015, a affirmé mardi 17 février la Ligue de la zone Afrique pour les droits des enfants et élèves (Lizadeel). Au cours d'une évaluation faite mardi 17 février à Kinshasa, cette ONG évoque notamment le cas de

viol d'une fille par un pasteur d'une Eglise de Matete et le dossier de l'artiste comédien Fiston Mavinga, alias Saï-Saï encore en instruction. « Il était question de parler du pasteur Kambuyi Luku qui avait violé une fille dans son Eglise pendant que les parents de la victime étaient à la porte. Les audiences sont terminées et le ministère public a requis la peine de 12 ans de prison et une amende de 15 000 USD», a déclaré le président de la Lizadeel, Godet Kayembe. Selon lui, il y a eu plus de 150 cas de jugements qui condamnent les auteurs des viols. C'est positif, insiste-t-il. Quant au dossier de l'artiste comédien Fiston Saï-Saï, Godet Kayembe indique que l'affaire est en cours. « Bientôt l'opinion sera fixée », a poursuivi le président de la Lizadeel. (Radio Okapi)

Mercredi 18 février.

L'Asadho dénonce la «surfacturation» des travaux publics à Kinshasa. L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a exigé mardi 17 février un audit sur l'ensemble des travaux des infrastructures réalisés à Kinshasa qu'elle juge « surfacturés ». Cette association a fait cette demande à l'occasion de la publication du rapport de monitoring des infrastructures dans le cadre du Projet Sicomines. L'Asadho salue l'initiative de ces projets d'infrastructures mais fustige « le manque de transparence, de qualité et du respect des droits humains dans leur réalisation ».

Kinshasa: le général Kanyama annonce des patrouilles de la police à Kinsuka-Pêcheur. Pour faire face à l'insécurité dans le quartier Kinsuka-Pêcheur à Kinshasa, le commissaire provincial de la police, le général Kanyama, annonce que des policiers vont y effectuer des patrouilles. Les habitants de ce quartier de la commune de Ngaliema se plaignent des cas d'insécurité qui se sont multipliés ces dernières semaines.

Ituri: une attaque des présumés miliciens FRPI fait 2 morts à Mussa. Des présumés miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont tué deux commerçantes dans l'attaque d'un convoi de trois véhicules, la nuit de mardi 17 février, dans la localité de Mussa, à près de 30 km au Sud de Bunia, en Ituri (Province Orientale).

Ituri: des orpailleurs délogés de la Réserve de faune à okapi bloquent la route N°4. Délogés de la Réserve de faune à okapi, les orpailleurs en colère ont bloqué la circulation sur la route n°4, au niveau de Bandegaïdo, localité située à plus de 300 km au Sud-Ouest de Bunia, en Ituri (Province Orientale). Le gouvernement de la Province Orientale a délogé environ 20 000 personnes qui habitaient et travaillaient dans la Réserve de Faune à Okapi.

Katanga: les détenus du cachot de la police se soulèvent à Pweto. Les personnes détenues au cachot de la police de Pweto se sont soulevées lundi 16 février pour dénoncer leurs conditions de détention. Des sources locales indiquent que les troubles ont commencé après la mort d'un détenu malade.

RDC : les Nations unies engagées à financer les élections. « Nous allons une fois de plus voir dans quelle mesure nous pouvons mobiliser la communauté internationale pour apporter ce qui manque le plus, c'est-à-dire l'argent pour financer ces élections. Nous allons donc contribuer à la mobilisation des fonds pour ces élections », a affirmé mercredi 18 février, le porte-parole intérimaire de la Monusco, Charles Bambara, au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies.

Kasaï-Occidental: 3 blessés dans la répression d'une marche de l'UDPS à Tshikapa. La police nationale est accusée d'avoir blessé trois personnes, mercredi 18 février, au cours de la répression d'une marche de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), à Tshikapa, ville située à 265 km de Kananga (Kasaï-Occidental). Des sources concordantes indiquent que deux élèves figurent parmi les personnes blessées.

Kasaï-Oriental : la Ceni prolonge la période d'octroi des duplicata de carte d'électeur. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au Kasaï-Oriental a annoncé le prolongement de la période d'octroi des duplicata des cartes d'électeurs perdues. Les 50 jours initialement consacrés à cette activité se sont achevés dimanche dernier. Les responsables de la Ceni à Kinshasa ont autorisé, mercredi 18 février, la poursuite de cette opération jusqu'à nouvel ordre.

Nord-Kivu: 70 vaches abattues par des hommes armés à Kitshanga. Depuis la fin du mois de janvier, des vaches sont la cible d'hommes armés dans la localité de Kitshanga au Nord-Kivu. Près de 70 bêtes y ont été abattues. Certains notables de la région estiment que la situation devient préoccupante. Selon des sources des services de sécurité, ces massacres de bétail seraient liés au conflit entre agriculteurs et éleveurs qui se disputent des terres. Les agriculteurs qui se réclament

propriétaires terriens manquent de terres pour leurs cultures. Ils contestent les propriétés des éleveurs qui affirment pourtant avoir obtenu légalement les terres où ils paissent leurs bêtes. (Radio Okapi)

Jeudi 19 février.

Katanga : environ une centaine de mineures violées en janvier, selon des ONG. Près d'une centaine de mineures ont été violées en janvier dernier dans les territoires de Kalemie, Moba et Pweto au Katanga. L'ONG « Assistance multisectorielle » a livré ces chiffres dimanche 15 février. D'après cette ONG, dix mineures ont été violées dans le territoire de Kalemie en janvier dernier. Dix-sept à Moba et soixante-cinq à Pweto.

RDC: l'UNPC exige le rétablissement des signaux des médias coupés. Les associations et regroupements de journalistes et de médias membres de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) exigent la réhabilitation des signaux des radios et télévisions coupés depuis plusieurs mois à travers le pays. Au cours d'une rencontre de trois jours à Kinshasa, les membres de l'UNPC ont examiné la situation des médias fermés comme Canal Futur, Radio Lisanga TV, Canal Kin TV, Radiotélévision Catholique Elikya de Kinshasa, Radiotélévision JUA de Lubumbashi, Radio Liberté de Beni, Radio Ngoma FM et Radio Furu de Butembo.

Kisangani: deux magistrats militaires condamnés pour extorsion des biens. La cour militaire de la Province Orientale a condamné mercredi 18 février à Kisangani deux magistrats militaires à des peines allant de 4 à 5 ans de servitude pénale principale pour extorsion d'argent et des biens. En outre, ils sont contraints de restituer des biens extorqués auprès de quatre sujets ougandais et au paiement de plus de 100 000 francs congolais (près de 110 dollars américains) des frais d'instance avec arrestation immédiate.

Ituri: une attaque des Mai-Mai fait 4 morts à Ezekere. Des Mai-Mai ont tué quatre personnes et blessé grièvement plus de dix autres, dans la nuit de mardi 17 février, au terme d'une incursion à Ezekere, localité située à plus de 30 km au Nord de Bunia, dans le district de l'Ituri (Province Orientale). Selon la société civile de Djugu, ces assaillants ont également incendié plus de 20 maisons et pillé des biens de la population en tirant à balles réelles dans toutes les directions avant de se retirer dans la brousse.

Nord-Kivu: beaucoup de dossiers judiciaires sans procès à Rutshuru. Les juridictions secondaires, civiles et militaires du Nord-Kivu font face à d'énormes difficultés au niveau de leur fonctionnement, notamment en ce qui concerne l'organisation des audiences foraines [hors des palais de justice] dans les territoires. Dans le cas du territoire de Rutshuru, par exemple, une vingtaine de dossiers sont actuellement fixés au tribunal sur une centaine en souffrance à l'auditorat. Plusieurs autres dossiers traînent dans ces juridictions et les responsables ne savent pas quoi faire. Faute de moyens logistiques et financiers, les juridictions civiles et militaires ne peuvent pas organiser elles-mêmes des audiences foraines à travers la province, affirment des sources proches de l'auditorat militaire. Cette situation a pour conséquence, notamment le retard observé dans l'instruction de plusieurs dossiers et la détention prolongée des prévenus dans différents cachots et lieux de détention de la province. (Radio Okapi)

Rapport de l'Asadho sur les travaux publics: «Un problème d'interprétation des chiffres». Le directeur de cabinet adjoint du ministre des Infrastructures, Chrisostome Ila Ngongo estime que les conclusions du rapport de l'Asadho sur le coût des travaux publics effectués à Kinshasa dénotaient « un problème d'interprétation des chiffres ». L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a exigé mardi un audit sur l'ensemble des travaux des infrastructures réalisés à Kinshasa qu'elle juge « surfacturés ». Pour l'Asadho, certains travaux publics ont coûté plus chers pour une qualité au rabais. Chrisostome Ila Ngongo a indiqué que l'ONG avait été invitée par son ministère pour discuter de cette question. Mais la rencontre n'a pas eu lieu. Le directeur de cabinet adjoint du ministre des Infrastructures évoque notamment le cas du boulevard du 30 juin dont le coût de la rénovation est jugé exorbitant. Ce boulevard est passé de quatre à huit bandes après des travaux réalisés entre 2010 et 2011. « Vous savez qu'on a 8 voies. Une route à 8 voies est l'équivalent de 4 routes. A ce niveau il y a un problème de comparaison.....», détaille Chrisostome Ila Ngongo, évoquant également l'état marécageux de cette zone. Dans son rapport, l'Asadho déplore la « surfacturation » de certains travaux. L'ONG établit une comparaison entre les mêmes entreprises au Congo-Brazzaville et à Kinshasa. Selon elle, ces entreprises ont construit une bande de route asphaltée d'un kilomètre à près de 170 000 dollars américains au Congo-Brazzaville alors que la même bande de route a coûté entre 1 100 000 et 1 300 000 dollars américains à Kinshasa. (Radio Okapi)

Equateur: le général Gabriel Amisi appelle les troupes à la vigilance. Commandant de la 1ère Zone de Défense militaire, le général Gabriel Amisi dit Tango Four, recommande aux hommes en

uniforme de veiller à l'afflux de réfugiés centrafricains dans la province de l'Équateur. Cet officier des FARDC a lancé cet appel, jeudi 19 février, au cours d'une parade mixte FARDC et Police nationale, à Mbandaka, chef-lieu de l'Équateur.

Accusé de complot contre le régime de Kinshasa, Etienne Kabila acquitté en Afrique du Sud.

Etienne Kabila est désormais libre en Afrique du Sud. La Haute Cour de Pretoria qui le poursuivait pour tentative de renversement du pouvoir de Kinshasa, l'a acquitté mercredi 18 février. Ce Congolais qui se réclame de la filiation de l'ancien président congolais Laurent-Désiré Kabila recouvre la liberté après environ deux ans passés en prison. La Haute Cour de Pretoria n'a pas donné les raisons de son acquittement, mais a précisé qu'elle donnerait toutes les explications vendredi. Etienne Kabila a été arrêté en février 2013. Il était accusé avec 19 autres personnes d'avoir voulu renverser le président Joseph Kabila. La plupart de ses co-accusés ont été acquittés l'année dernière, faute de preuves. Depuis quelques mois, Étienne Kabila avait été remis en liberté sous caution. Et il a toujours affirmé que cette affaire était une machination du gouvernement congolais pour l'éliminer avec l'aide de la police sud-africaine. (Radio Okapi)

Kinshasa : les numéros de téléphone de certains opposants coupés depuis un. Des opposants congolais se plaignent du bouchage de leurs numéros de téléphones depuis près d'un mois. Dans une interview qu'ils ont accordée mercredi 18 février à Radio Okapi, ils qualifient cet acte « d'une atteinte aux droits et libertés d'une catégorie de la population ». Selon eux, leurs numéros de téléphone ont été bouchés le 20 janvier dernier pendant les manifestations contre la loi électorale.

Equateur: deux localités du Sud-Ubangi appelées à la réconciliation. Le président du regroupement de parlementaires de l'Équateur, Nicolas Akpanza, appelle les populations de Ngbada, en territoire de Kungu et de Lingotebe, dans celui de Gemena (Équateur) à la paix et à la réconciliation. Il a lancé cet appel, jeudi 19 février à Kinshasa, trois semaines après les affrontements entre les populations de ces deux villages.

RDC-Elections : les demandes de financement seront d'abord traitées à l'UE, souligne Frank Walter. Toute demande de la République démocratique du Congo concernant le financement des élections devra être adressée à l'Union européenne (UE), a souligné jeudi 19 février le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank Walter Steinmeier, à l'issue de sa rencontre avec son homologue congolais Raymond Tshibanda à Kinshasa. La dernière visite d'un ministre allemand des Affaires Etrangères à Kinshasa date de 1977.

Province Orientale : Jean Bamanisa dénonce l'appel de la société civile à l'incivisme fiscal. Quatre jours après l'appel de la société civile du Haut-Uélé à l'incivisme fiscal, le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa, désapprouve cette démarche. La société civile du Haut-Uélé a lancé une campagne invitant la population à ne pas payer les taxes pour protester contre l'enclavement de ce district et exiger la réhabilitation des routes.

Vendredi 20 février.

RDC : décès dans des circonstances floues d'une étudiante à l'hôpital du Cinquantenaire. Julieta Firmino, étudiante en troisième graduat à la faculté de Droit de l'Université protestante au Congo (UPC), est décédée dimanche dernier à l'hôpital du Cinquantenaire dans les circonstances non encore élucidées. Cette mort inopinée a suscité une vive tension en début de semaine entre étudiants, dont l'université est voisine à l'hôpital, et le personnel de l'institution médicale. Jeudi, le député Clément Kanku est monté au créneau pour demander des explications au ministre de la Santé.

Katanga: nouveau bilan des affrontements pygmées-bantous à Sengatchimbu, 7 morts. Le bilan des affrontements entre pygmées et bantous la semaine dernière à Sengatchimbu a été revu à la hausse. Les premières sources avaient évoqué un bilan de 6 morts. Le conseil de sécurité du territoire de Manono parle à présent de sept morts et douze blessés.

Nord-Kivu: une ONG allemande a réhabilité la piste de l'aéroport de Goma. L'ONG internationale Agro action allemande (AAA) a réhabilité 80% de la piste de l'aéroport de Goma (Nord-Kivu), 13 ans après sa destruction par les larves du volcan Nyirangongo qui était entré en éruption. La piste réhabilitée sera remise, vendredi 20 février, au gouvernement congolais en présence du ministre allemand des Affaires étrangères, Frank Walter Steinmeier, du ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, et du chef de la Monusco, Martin Kobler. Les travaux estimés à 17 millions de dollars américains ont été financés sur fonds du gouvernement allemand et ont duré trois ans. L'ONG AAA a décapé la piste sur une distance de 500 mètres de large et elle asphalté 655 mètres de longueur sur les 1000 mètres initialement prévus. La réhabilitation des 345

mètres autres restant de la piste sera prise en charge par le gouvernement congolais. Pour les autorités de la Régie des voies aériennes (RVA), 80% des travaux étant réalisés, il ne reste que les équipements pour que l'aéroport devienne opérationnel et reçoive des vols internationaux. Le gouvernement veut remettre la piste à 3 000 mètres et ces travaux seront effectués par l'entreprise Safricas, ont indiqué des sources de la même entreprise. Ainsi, en plus de 345 mètres de piste à construire, le gouvernement procédera à l'aménagement du tarmac, de l'aérogare, de la tour de contrôle et du balisage de la piste. (Radio Okapi)

Goma: trois bureaux de quartier peinent à fonctionner. Un mois après l'incendie de leurs bâtiments, trois bureaux de quartier de la ville de Goma peinent à fonctionner. Les agents travaillent à l'ombre des arbres. D'autres ont pris place dans les kiosques situés à proximité de leurs anciens bureaux. Les bureaux des quartiers Katoyi, Mabanga-Nord et Mabanga-Sud ont été incendiés lors des manifestations contre la loi électorale à Goma les 19, 20 et 21 janvier.

Katanga: les sociétés minières appelées à publier les études sur les impacts environnementaux. La Plate-forme des organisations de la société civile intervenant dans le secteur minier (Pom) a réuni jeudi 19 février les différents opérateurs du secteur en vue d'amener les entreprises minières à publier les études sur les impacts environnementaux à la suite des activités minières. La plupart d'entreprises minières pensent que ces études sont confidentielles. Lors de cette rencontre, la Pom a présenté un document intitulé «Pour une transparence totale des clauses environnementales et sociales dans le secteur extractif de la RDC ». Ce document fait la synthèse de la démarche entreprise par cette plate-forme pour amener les entreprises minières à publier les études sur les impacts environnementaux. Seules trois entreprises sur une centaine opérationnelle au Katanga ont accepté de présenter leurs études concernées. La plupart ont justifié leur refus par le fait que, selon elles, les résultats de telles études sont confidentiels. Pour sa part, un député provincial membre de la commission Mines et Ressources naturelles du Katanga pense que le processus amorcé par la Pom est recommandé par le Code minier aux entreprises minières. «C'est le moment de faire le plaidoyer pour qu'on puisse amender l'article 324, qui ne donne pas l'accessibilité d'un tiers personne aux confidences d'une société minière», a-t-il poursuivi. Ce projet de sensibilisation des entreprises minières sur l'étude de l'impact environnemental de leurs activités a été appuyé par l'ONG néerlandaise CORDAID. (Radio Okapi)

Palu: Makina Malongi nommé secrétaire permanent. Makina Malongi est le nouveau secrétaire permanent du Parti lumumbiste unifié (Palu). Il succède à Willy Makiashi, nommé vice-Premier ministre et ministre du Travail et de la Prévoyance sociale au sein du gouvernement Matata II.

Province Orientale: Jean Bamanisa veut relancer la culture de coton à Dingila. Le gouverneur Jean Bamanisa Saïdi a racheté les installations de l'ancienne Compagnie pour le développement du Nord (CODENORD) à Dingila, localité située à environ 6 km de Kisangani. Il a annoncé vendredi 20 février son projet de relance de la culture de coton dans cette localité.

Province Orientale : l'Unadi invite le Gouvernement à négocier avec et la FRPI. L'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri (Unadi) appelle le Gouvernement et la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) à revenir à la table des négociations après l'échec du processus de reddition des miliciens. Cet échec a des conséquences néfastes sur la population de cette zone, victimes d'attaques des miliciens, de pillages et de tueries aussi bien des civils que des militaires FARDC, a affirmé jeudi 19 février à Radio Okapi le président de cette organisation qui regroupe toutes les associations tribales de l'Ituri.

RDC : Joseph Kabila inaugure le nouveau palais de justice de Kinshasa. Le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, a inauguré vendredi 20 février le nouveau bâtiment du palais de justice dans la commune de la Gombe, à Kinshasa. Ce dernier est construit à l'arrière de l'ancien édifice qui est en rénovation. Selon le ministre de la Justice et Garde des sceaux, ce bâtiment abritera notamment la Cour constitutionnelle, le Conseil d'Etat et la Haute cour militaire.

Kasaï-Oriental : augmentation du nombre de déclarations de naissance à l'Etat-civil. Le nombre de déclarations de naissance à l'Etat-civil a augmenté de 10% en 2014 au Kasaï-Occidental. Selon la division provinciale de l'Intérieur, 90% des enfants nés au cours de cette année ont été enregistrés. Ces statistiques ont été rendues publiques mercredi 18 février par le chef de cette instance administrative.

Calendrier électoral: Nicéphore Kakese recommande les provinciales en 2015. Candidat malheureux à la présidentielle de 2011, François-Nicéphore Kakese recommande la tenue des élections provinciales et sénatoriales en 2015 en lieu et place des urbaines, communales et locales. Il a livré sa position dans un entretien accordé, vendredi 20 février, à Radio Okapi : « Nous voulons qu'en

2015 nous ayons des élections provinciales qui nous permettront d'avoir des députés provinciaux et des sénateurs de manière indirecte. Et, en 2016 des élections législatives et présidentielles. Les locales, municipales et urbaines peuvent être organisées après 2016». Le président de l'Union pour le réveil et le développement du Congo (URDC) estime que ce schéma permettra à la Ceni de faire face au coût financier des scrutins et au bon fonctionnement des institutions que le pays pourra avoir. (Radio Okapi)

Affaire Ngudjolo à la CPI : report du prononcé concernant l'appel à son acquittement. La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a reprogrammé au vendredi 27 février 2015 à 10h00 le prononcé de son arrêt concernant l'appel à l'encontre de l'acquittement de Mathieu Ngudjolo Chui. L'audience était initialement prévue pour le mardi 24 février 2015. Selon un communiqué publié sur le site de la CPI, il a été reporté pour des raisons organisationnelles inattendues.

RDC: aucune nouvelle du militant Muhima, disparu depuis neuf mois. En RDC, cela fait neuf mois que le militant Emmanuel Muhima a disparu. Cet activiste s'était rendu dans une zone d'affrontements entre les militaires rwandais et congolais à la frontière entre les deux pays. La société civile du Nord-Kivu pense qu'il a été enlevé en même temps que deux officiers, retrouvés morts depuis. L'organisation a interpellé les autorités du Rwanda et de RDC, les pays des Grands Lacs et la Monusco. Mais personne n'a donné de nouvelle d'Emmanuel Muhima. (RFI)

Samedi 21 février.

Ituri: des expatriés en séjour irrégulier dans des zones minières transférés à Kinshasa. Une trentaine d'expatriés arrêtés pour séjour irrégulier dans des zones minières du district de l'Ituri (Province Orientale) ont été acheminés à Kisangani en début de semaine, puis transférés vendredi 20 février à Kinshasa. Ces personnes travaillent pour le compte d'entreprises minières. Elles sont notamment accusées de fraude minière, d'exploitation illégale des substances minérales et de pollution de l'environnement.

RDC: «Il est important de protéger l'exercice de la liberté d'expression», affirme l'ambassadeur de l'UE. A l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments du Palais de la justice à Kinshasa, l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Jean-Michel Dumond, a plaidé pour la protection de l'exercice de la liberté d'expression et le respect des droits de l'opposition. « Il est en effet important de protéger l'exercice de la liberté d'expression, de respecter les droits de l'opposition, d'assurer un espace politique ouvert ainsi que l'indépendance et l'impartialité de la justice », a-t-il déclaré.

Equateur: la MP juge l'élection d'un nouveau gouverneur «inopportune». La coordination provinciale de la Majorité présidentielle (MP) à l'Equateur estime inopportune l'élection d'un nouveau gouverneur de province pour succéder à Louis-Alphonse Koyagialo décédé en décembre dernier. Son responsable adjoint, Roger Iyedji, a déclaré vendredi 20 février à Mbandaka que le temps qui reste avant l'organisation des prochaines élections provinciales était trop court pour devoir organiser l'élection d'un nouveau gouverneur. Ce dernier devant, à son tour, se soumettre à un nouveau vote en janvier prochain.

Grands Lacs: l'envoyé spécial des USA, Russ Feingold, va quitter son poste. L'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands lacs et la République démocratique du Congo, Russ Feingold, va quitter son poste. « Russ Feingold, un ancien sénateur démocrate, avait pris ses fonctions en juin 2013 et durant son mandat il a joué un rôle très important dans la région des Grands lacs », a affirmé vendredi 20 février Jennifer Psaki, la porte-parole du département d'Etat qui a annoncé son départ.

El Hadji Moussa Diop: « Il faut que l'enfant apprenne dans sa langue maternelle ». « Pour avoir une éducation de qualité, il faut que l'enfant apprenne dans sa langue maternelle. Cela a été démontré par tous les scientifiques qui ont expliqué que la langue maternelle est un élément fondamental. » C'est ce qu'a déclaré El Hadji Moussa Diop, expert en éducation au bureau de l'Unesco en RDC, à l'occasion de la journée internationale de la langue maternelle célébrée ce samedi 21 février.

RDC: suppression des entités administratives déconcentrées. Une circulaire du ministre de l'Intérieur annonce la suppression des entités administratives déconcentrées tel que la direction de province, le district, la cité et le poste d'encadrement administratif. Cette note du 4 février porte sur la mise œuvre de la nouvelle organisation administrative et territoriale en RDC.

Kisangani : l'hôpital du cinquantenaire entame une 3e année sous la gestion de son donateur. La Fondation Famille Gertler entame son troisième mandat de gestion de l'Hôpital du cinquantenaire de Kisangani, en Province Orientale. Selon le coordonnateur de cette fondation, sa structure va gérer, une

année de plus, cet hôpital qu'elle a offert à la RDC à l'occasion de ses 50 ans d'accession à l'indépendance. Il affirme que c'est sur demande de l'Etat congolais qui dit ne pas encore être prêt à en prendre la direction et la gestion.

Nord-Kivu : une ONG allemande appuie le centre de santé de Kibati. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Franck Walter Steinmeier, a visité samedi 21 février le centre de santé de Kibati, au nord de Goma, dans le territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu). Ce centre bénéficie d'un appui gratuit en médicaments et en soins de Johanniter, une organisation internationale allemande spécialisée dans le secourisme. Le centre de santé a été construit en mai 2014 sur un financement du gouverneur de Katanga, Moïse Katumbi.

Kisangani : «Nous avons les moyens de sécuriser la population», affirme la police. Le commissaire provincial adjoint de la police nationale congolaise (PNC), en charge des opérations et renseignements en Province Orientale, assure que son commandement dispose des moyens suffisants et efficaces pour sécuriser la population et ses biens. Le colonel Henri Kapend l'a affirmé au cours d'un point de presse vendredi 20 février à Kisangani. Il réagissait ainsi à la grogne qui monte dans la ville, accusant la police de ne rien faire face à l'insécurité grandissante.

Kinshasa : Joseph Kabila inaugure la route poids lourds et la direction provinciale de l'INPP. Le chef de l'Etat Joseph Kabila a inauguré samedi 21 février la route des poids lourds et les nouveaux bâtiments de la direction provinciale de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP). La route poids lourds a été rénovée par la coopération japonaise qui a aussi financé la construction des bâtiments de l'INPP.

Kasaï-Oriental : la police appelle les médias à s'impliquer dans la lutte contre l'insécurité. Le ministre provincial de l'Intérieur et de la Sécurité du Kasaï-Oriental a appelé les médias à organiser une riposte contre l'insécurité qui va croissant dans la ville de Mbuji-Mayi. L'une des stratégies envisagée est de doter les chaînes de radio qui émettent 24 heures sur 24, de numéros verts à appeler en cas d'agression. La ville de Mbuji-Mayi est en proie au banditisme depuis le début du mois de février.

Sud-Kivu: des commissaires déployés pour contrôler la gestion des recettes de l'Etat. La Synergie des associations de lutte contre la corruption et l'impunité (Sarcori) se félicite du déploiement effectif des commissaires provinciaux au sein des entités territoriales décentralisées au Sud-Kivu. Ces commissaires ont pour mission de contrôler la gestion des recettes de l'Etat dans les secteurs, chefferies, communes, villes. Dieudonné Sango du réseau Sarcori a déclaré vendredi 20 février que c'est depuis longtemps que ce regroupement d'associations dénonçait la mauvaise gestion dans les entités territoriales décentralisées.

Dimanche 22 février.

Ituri : bilan controversé après une manifestation d'orpailleurs à Badengaido. Plusieurs sources affirment que la manifestation organisée jeudi 19 février par des orpailleurs à Badengaido, en Province Orientale, a fait au moins trois morts. De son côté, l'administrateur du territoire parle d'un seul blessé. Les orpailleurs protestaient contre leur déguerpissement de la faune à réserve à Okapi. Ils ont été dispersés par des gardes de parc aidés par des militaires FARDC. Ces derniers sont par ailleurs accusés d'avoir pillé des biens de la population.

Nord-Kivu : des FDLR accusés des exactions sur les populations civiles. Les rebelles rwandais des FDLR sont accusés de commettre plusieurs exactions sur les populations civiles dans le Sud de Lubero et dans le groupement Ikobo, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Le président de la Mutuelle des ressortissants de Luberi, Donatien Mongane Kibulutu l'a affirmé samedi 21 février à Radio Okapi.

Mbuji-Mayi : plus de 130 détenus de la prison centrale souffrent de la tuberculose. Plus de cent trente détenus de la prison centrale de Mbuji-Mayi (Kasaï-Orientale) souffrent de la tuberculose. Ces chiffres avancés samedi 21 février par le ministère de la Santé constituent près de vingt cas de plus qu'au début de ce mois. Deux pensionnaires de cette maison carcérale sont morts de cette maladie sur douze cas sévères et quatre-vingt-neuf autres moins sévères enregistrés. Initialement construite pour environ 200 pensionnaires, cette prison compte environ 913 détenus.

RDC : le ministère de l'EPSP promet d'améliorer la qualité de l'enseignement. L'amélioration de la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo (RDC) est au centre du plan d'action du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) et initiation à la

nouvelle citoyenneté pour cette année 2015. Plusieurs stratégies sont envisagées pour booster cette qualité, non seulement du côté des enseignants et de tout le corps scientifique, mais aussi, du côté des élèves, a déclaré le ministre Maker Mwangu. Le ministre compte dans un premier temps fournir des matériels scolaires aux élèves pour que ceux-ci aient la possibilité de s'habituer à les utiliser pendant le déroulement des cours. « Nous devons faire bouger la salle de classe, les manuels doivent être utilisés dans la salle de classe. Les unités pédagogiques, les cellules pédagogiques doivent réellement fonctionner partout et à tout moment dans nos écoles pour que nous améliorions la qualité de notre enseignement », a-t-il ajouté. Les élèves ne devraient pas seulement s'accommoder, à la lecture mais aussi à la rédaction, a soutenu Maker Mwangu. Pour inciter les élèves à la rédaction des articles et des œuvres de l'esprit, le ministre de l'EPSP a baptisé et lancé une revue périodique dénommée Mwana. Par ailleurs, l'amélioration de la qualité passe également par la valorisation de l'enseignant, et Maker Mwangu parle de l'engagement du gouvernement pour cette année 2015. (Radio Okapi)

Bas-Congo : l'UNC dénonce « l'acharnement » contre Vital Kamerhe dans l'affaire Wivine Moleka. Au cours d'une matinée politique organisée samedi 21 février, l'Union pour la nation congolaise (UNC) a dénoncé « l'acharnement » et « l'instrumentalisation » de la justice dans le dossier qui l'oppose à la députée nationale Wivine Moleka. Pour ce parti de l'opposition, cette affaire vise à écarter leur président des prochaines élections présidentielles. « L'Union pour la nation congolaise s'insurge contre l'instrumentalisation de la justice à des fins des règlements de compte et promet de réserver une réponse appropriée à toute cabale ou manœuvre politicienne de bas étage qui serait orchestrée dans le but de fragiliser le parti dans le but de pérenniser le règne de la pensée unique », a affirmé le président interfédéral du Bas-Congo, Tex Mavinga Sengo. Dans un arrêt rendu mercredi 28 janvier, la Cour suprême de justice (CSJ) s'est saisie de l'affaire qui oppose Vital Kamerhe à Wivine Moleka. La députée du PPRD poursuit le président de l'UNC pour imputations dommageables. Ce dernier l'aurait accusée d'avoir fraudé lors des élections législatives de 2011. Pour Tex Mavinga, la majorité serait responsable « de toutes les conséquences dommageables qui découlerait de sa volonté de mettre en péril la paix chèrement acquise ». (Radio Okapi)

RDC-Rwanda : une borne reconstruite à Bushwaga pour délimiter les frontières. Une borne géodésique a été reconstruite samedi 21 février sur la colline de Bushwaga, à plus de 10 kilomètres au Nord-Est de Goma, dans le territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu). Elle délimite les frontières entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Selon la commission mixte RDC-Rwanda qui a fait ce travail, cette borne va servir d'appui pour déterminer les endroits où devraient être construites d'autres bornes frontières entre les deux pays.

Kalemie: première récolte de miel du projet Kubunina à Lukwangulo. Le Consortium des apiculteurs du Tanganyika a fait la première récolte de miel, samedi 21 février, dans le cadre du projet d'apiculture à Lukwangulo, un village situé à 14 kilomètres à l'Ouest de Kalemie- centre (Katanga). Bien que la production soit faible, ils se disent très encouragés de cette première récolte d'essai, qui intervient une année après le démarrage en décembre 2013 du projet . Une seule barrette sur la vingtaine a produit deux litres de miel.

Traque contre les FDLR: la Belgique invite la RDC à accepter l'aide de la Monusco. Le vice-premier ministre belge en charge de la Coopération et Développement, Alexandre De Croo, et son collègue des Affaires étrangères, Didier Reynders, sont à Kinshasa depuis samedi 21 février pour un séjour de quelques jours en République démocratique du Congo (RDC). Lors d'une rencontre dimanche avec le ministre des Affaires étrangères congolais, Raymond Tshibanda, ils ont exprimé le souhait de Bruxelles de voir Kinshasa admettre de nouveau l'appui la Monusco dans la traque contre les rebelles rwandais des FDLR dans l'Est du pays.

RDC: début des épreuves préliminaires de l'Examen d'Etat 2015. Les épreuves préliminaires de l'Examen d'Etat (Exetat) édition 2015 se sont déroulées dimanche 22 février sur toute l'étendue du pays. D'après l'inspection générale de l'enseignement primaire et secondaire, ces épreuves ont concerné plus de quinze mille candidats autodidactes pour le cycle long répartis dans près de 217 centres et environ 360 candidats de cycle court, répartis dans 8 centres. Ces épreuves portent sur les cours de français, mathématique, anglais et culture générale.

RDC : des amnistiés encore en prison. Une année après la promulgation de la loi d'amnistie, certains bénéficiaires qui ont déjà signé l'acte d'engagement à ne plus prendre des armes pour faire des revendications politiques restent toujours en détention. Certains d'entre eux considèrent désormais cette détention comme "arbitraire et illégale." Le porte-parole du gouvernement de la RDC a attribué samedi 21 février le retard de leur libération à une lenteur administrative.

Lundi 23 février.

RDC : des amnistiés encore en prison. Une année après la promulgation de la loi d'amnistie, certains bénéficiaires qui ont déjà signé l'acte d'engagement à ne plus prendre des armes pour faire des revendications politiques restent toujours en détention. Certains d'entre eux considèrent désormais cette détention comme "arbitraire et illégale." Le porte-parole du gouvernement de la RDC a attribué samedi 21 février le retard de leur libération à une lenteur administrative. Libérés de droit, certains bénéficiaires se disent détenus de fait; certains sont écroués à la prison centrale de Makala et d'autres à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa. En dépit de nombreuses requêtes, pétitions et lettres ouvertes adressées aux dirigeants congolais, notamment à la présidence de la République pour obtenir leur libération, leurs dossiers restent sans suite. Pourtant, tout semblait avoir bien commencé au lendemain de la promulgation de la loi d'amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. Plus de 300 bénéficiaires de cette loi, au terme de sept arrêtés ministériels, ont obtenu sur le papier leur libération. La dernière vague de libération remonte en novembre dernier, avec 8 prisonniers sortis de la prison centrale du Bas-Congo. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: les Raïa Mutomboki accusés de pillages et d'arrestations arbitraires à Bakano. La société civile de Walikale accuse les miliciens Raïa Mutomboki de prélever des taxes illégales, de piller et d'arrêter arbitrairement des habitants qui circulent sur les routes du groupement de Bakano au Nord-Kivu. La population de la région éprouve des difficultés pour circuler librement depuis trois semaines.

Ituri: des rebelles FDLR signalés à Mambasa. La société civile du territoire de Mambasa, dans le district de l'Ituri (Province Orientale) signale la présence des rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans la forêt de Bakaïko. Cette structure indique que ces rebelles rwandais seraient venus de Katine et Mangurujipa, deux localités du territoire de Beni (Nord-Kivu), situées à la frontière avec l'Ituri en Province Orientale.

Katanga: une pluie accompagnée de vents violents fait 2 morts à Kongolo. La pluie accompagnée de vents violents qui s'est abattue ce week-end à Kongolo au Nord du Katanga a fait deux morts et plusieurs blessés. Cinq églises évangéliques ont particulièrement été touchées.

Katanga : la population accuse une entreprise minière de polluer 2 rivières à Likasi. Les habitants du quartier Kakontwe accusent l'entreprise minière chinoise Kaipen Mining de polluer la rivière Mura et la source Kyantete dans la ville de Likasi (Katanga). Pour manifester leur colère, ils sont descendus lundi 23 février dans la rue. Selon des sources locales, une centaine de personnes ont barricadé la route Likasi-Kambove perturbant la circulation pendant plus de quatre heures.

Nord-Kivu: des agents de l'ICCN accusés de favoriser la pêche illicite sur le lac Edouard. L'ONG CIDDHOPE accuse certains agents de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) de favoriser, en complicité avec la population locale, la pêche illicite sur le lac Edouard, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Dans son rapport publié le week-end dernier à Goma (Nord-Kivu), cette structure reproche à ces agents de l'ICCN d'encourager notamment la pêche des alevins et la destruction des zones de frayère du lac Edouard.

Le CIDDHOPE regrette la destruction ce patrimoine mondial qui devait bénéficier de la protection de l'ICCN. Les responsables de cette ONG recommandent à l'ICCN de diligenter une enquête afin de démanteler ce réseau, basé selon eux au poste de Nyakakoma, en territoire de Rutshuru. Il a indiqué que des vendeuses des alevins collectent, chaque mois, 300 000 francs congolais, soit 327 dollars américains, pour les responsables de l'ICCN basés à Nyakakoma afin qu'ils leur facilitent cette pêche prohibée. Pour sa part, l'ICCN promet d'ouvrir des actions disciplinaires à l'endroit des agents cités si ces informations s'avéraient exactes. En août dernier, la société civile de Lubero avait appelé les autorités provinciales du Nord-Kivu à interdire la vente des alevins et sanctionner les auteurs impliqués dans la pêche illicite sur le lac Edouard. (Radio Okapi)

Décès des journalistes Claude Kamanga Mutond et Paul Dikassa à Kinshasa. Le chroniqueur politique Claude Kamanga Mutond et le chroniqueur sportif Paul Dikasa, tous deux anciens de Radio Okapi sont décédés, dimanche 22 février, à Kinshasa. Claude Kamanga est décédé des suites d'une courte maladie. Formé à l'Institut supérieur des techniques de l'Information (ISTI), ce journaliste chevronné a travaillé à la RTNC, à Radio Okapi et collaboré à La Voix de l'Amérique et à l'Associated Press. Il a achevé sa carrière professionnelle à la chaîne de télévision privée B-One où il présentait l'émission politique "Entre guillemets". Paul Dikasa a animé les chroniques sportives dans plusieurs médias locaux dont CEBS, Raga Tv, Antenne A et Radio Okapi. Il est mort quelques jours après son hospitalisation à Kinshasa. (Radio Okapi)

Matadi: plusieurs quartiers privés d'eau potable depuis 2 semaines. L'eau ne coule plus dans les robinets de plusieurs quartiers de la ville de Matadi. La société civile dénonce cette situation et déplore le « silence » de la Régideso, l'entreprise publique chargée de la vente et de la distribution de l'eau.

Sud-Kivu : décès d'Annette Shaburwa, ex-inspectrice provinciale principale de l'EPSP. L'ex-inspectrice provinciale principale de l'Enseignement primaire et secondaire et professionnel (EPSP) du Sud-Kivu, Annette Shaburwa, est décédée ce week-end à Goma, à l'âge de 62 ans. Affectée depuis un an au Nord-Kivu, cette dame a servi pendant 32 ans l'inspection de l'EPS, dont 22 au Sud-Kivu. Selon ses proches, Annette Shaburwa est décédée de suite d'une courte maladie.

Beni : le centre de santé de Kainama manque de médicaments. Le stock de médicaments du centre de santé de Kainama, à environ 7 km de la ville de Beni (Nord-Kivu), est épuisé depuis semaines. Les responsables de cet établissement hospitalier affirment que les derniers médicaments ont servi à soigner les militaires blessés lors des opérations contre les rebelles ougandais de l'ADF dans le secteur.

Equateur: suppression de certains postes de la territoriale. Les postes de directeurs de province, commissaires de district, chefs des cités et des postes d'encadrement administratif de l'Equateur devraient cesser d'exister à dater de lundi 23 février. Dans son message envoyé aux animateurs des entités déconcentrées, le gouverneur de province intérimaire, Sébastien Impeto indique que ces dispositions sont consécutives à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation administrative et territoriale de la RDC. En effet, il s'agit d'une mise en application de la circulaire du ministère de l'Intérieur signée le 4 février. Ce document précise : « La suppression de ces quatre structures administratives dans la nouvelle organisation territoriale du pays entraîne celle de leurs animateurs. Ces derniers, sont désormais, mis à la disposition des ministères sectoriels compétents pour leur gestion administrative. D'ores et déjà, les directeurs de province, les commissaires de districts et commissaires de districts assistants ainsi que quelques chefs de cités et chefs de poste d'encadrement administratif non éligibles à la retraite ont été intégrés au sein de l'inspection générale de la territoriale. La présente circulaire doit leur être notifiée dans les meilleurs délais ». En clair, les districts, les cités et les postes d'encadrement administratif disparaissent. Les chefs-lieux des anciens districts deviennent des villes, précise Louis Adoula Mahungu, l'ancien directeur de province qui devient maintenant inspecteur principal chef de pool de la territoriale. Les chefs-lieux des anciens districts devenus villes sont actuellement administrés par les chefs de divisions de l'administration avant que ne soient élus les futurs maires aux prochaines élections. (Radio Okapi)

RDC: ouverture du procès Vital Kamerhe à la Cour suprême. L'audience du procès de l'affaire le Procureur général de la République et Wivine Moleka contre Vital Kamerhe, président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) a été ouverte lundi 23 février à la Cour suprême de justice (CSJ). Cette séance n'a duré que quelques instants. La Cour qui s'est déclarée non saisie a reporté l'audience à une date ultérieure en vue de régulariser la procédure de saisine. Cette courte séance du jour a été consacrée à la comparution des conseils des parties Moleka et Kamerhe.

Mardi 24 février.

Des retournés de Brazzaville campent toujours devant le stade Cardinal Malula. Des personnes retournées du Congo Brazzaville après la vague d'expulsion de l'année dernière ont envahi depuis plusieurs mois les abords du stade Cardinal Malula et la maison communale de Kinshasa. Une centaine de sans abri y vivent dans des conditions précaires. Le gouvernement s'attèle à trouver une solution durable à cette situation, a affirmé lundi 23 février le ministre du Genre et Famille qui gère les Affaires sociales, Bijou Mushitu Kat. Dans le lot de ceux qui squattent le stade Cardinal Malula figurent des personnes qui sont revenues de Maluku après la fermeture de ce camp d'hébergement provisoire. Il y a aussi celles qui étaient expulsées de Pointe-Noire, mais également des personnes sans domiciles fixes habitant Kinshasa. Tous ces nécessiteux ont fabriqué des abris de fortune, des tentes recouvertes de bâches ou des pagnes. Pour survivre, ils comptent surtout sur les cœurs charitables. Les passants qui empruntent l'avenue Kalembe-Lembe sont envahis par de petits enfants et leurs parents qui réclament argent, riz, sucre, savon ou toute autre aide. (Radio Okapi)

RDC: inauguration de 3 nouveaux bacs pour passagers et véhicules. Le gouvernement congolais a inauguré, lundi 23 février, trois nouveaux bacs à Kinshasa. Mis sous la gestion de l'Office des routes (OR), ces engins d'une capacité chacun de 35 à 50 tonnes serviront au transport des passagers et véhicules à Nioki dans le Bandundu et à Yate et Isangi en Province Orientale.

RDC: l'armée lance une offensive contre les FDLR à Uvira. Des tirs à l'arme lourde et à la mitrailleuse sont entendus ce mardi 24 février depuis tôt le matin dans les villages de Ruvuye et

Mulindi surplombant les moyens plateaux de Lemera à Uvira (Sud-Kivu). Des sources de la 33e région militaire indiquent que ces tirs entendus marquent le début officiel des opérations militaires contre les rebelles rwandais des FDLR au Sud-Kivu. Des sources de la 33e région militaire indiquent que les militaires congolais ont déjà repris le contrôle du camp de Revo qui abritait ces combattants rwandais. Ce campement est situé à près de 30 Km de Lemera-centre. Des sources militaires affirment que les assaillants sont en débandade dans la brousse. (Radio Okapi)

Mbuji-Mayi: les autorités gouvernementales visitent la prison où sévit la tuberculose. Une délégation des membres des ministères de la Justice et de la Santé a effectué une mission de trois jours à Mbuji-Mayi pour évaluer la situation sanitaire à la prison centrale en proie à la tuberculose. Environ 130 détenus de cette maison carcérale souffrent de cette maladie. Au terme de leur mission, les membres de la délégation n'ont pas communiqué les conclusions de leur rapport qu'ils disent réservés à leur hiérarchie.

Nord-Kivu: Didier Reynders appelle à la poursuite des opérations contre les FDLR. Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders appelé mardi à la poursuite des opérations contre les groupes armés notamment les FDLR dans l'Est de la RDC, à son arrivée à Goma, dans l'est de la RDC. Le chef de la diplomatie belge estime qu'il faut lancer des opérations d'envergure contre les rebelles rwandais des FDLR comme celles qui avaient été lancées contre le M23 et les ADF.

Des hommes armés attaquent un hôpital à Bunia. Des hommes armés ont attaqué la maternité du Centre médical évangélique de Bunia dans la nuit de dimanche à lundi 23 février. Des sources sur place indiquent que les assaillants ont blessé une infirmière par balle après avoir emporté des habits des bébés et ravi de l'argent aux malades.

Maniema: 105 nouveaux médecins ont prêté serment. Environ 105 médecins ont prêté le serment d'Hippocrate, le week-end dernier, à Kindu, chef-lieu du Maniema. Le président du Conseil provincial de l'ordre des médecins du Maniema, docteur Léon-Cyprien Ngangu wa Ngandu, a indiqué que sa corporation compte désormais 180 médecins pour plus de 290 structures sanitaires des 18 zones de santé.

Katanga : le pont Lukuga sera fini en mars 2015. Les travaux de construction du nouveau pont jeté sur la rivière Lukuga, à Kalemie, (Katanga) devraient s'achever en mars 2015. Le commissaire de district du Tanganyika, en visite sur le chantier, a évalué l'état d'avancement des travaux réalisés depuis bientôt une année par l'entreprise Malta Forrest. L'inauguration n'est plus pour longtemps, a assuré l'Ingénieur Maxime Douret, superviseur de ces travaux.

Katanga: l'entreprise minière KCC accusée de pollution à Tshamundenda. La société civile de Kolwezi accuse l'entreprise minière Kamoto Copper Company d'avoir déversé dimanche 22 février plus de 60 mètres cubes d'acide sulfurique dans la cité de Tshamundenda (Katanga). Elle indique que cette matière a coulé sur la voie publique et a pénétré dans certaines parcelles d'habitation. D'après des sources de la société civile, une épaisse fumée s'est dégagée après le déversement de cet acide. Plusieurs personnes se seraient mises à tousser depuis. La même source réclame l'intervention de la justice pour que « les responsabilités soient établies, pour voir comment sécuriser les populations et les indemniser si possible il y a ». Boannergès Miji invite également KCC à prendre des mesures pour que des incidents similaires ne se reproduisent plus. Interrogé à ce sujet, les responsables de KCC n'ont pas voulu commenté cette situation. (Radio Okapi)

Le gouvernement congolais “choqué” par les propos d'Alexander De Croo. Le gouvernement congolais a très mal pris les propos du ministre belge de la Coopération au développement, Alexander De Croo, qui a critiqué vertement des mesures prises par le régime du président Joseph Kabila à la suite de violences le mois dernier contre une révision de la loi électorale. “Nous sommes choqués. Parce que nous avons cru avoir tourné cette page avec l'inénarrable M. (Karel) De Gucht (un ancien ministre des Affaires étrangères connu pour ses critiques à répétition des dirigeants congolais au point de provoquer une grave crise entre Kinshasa et Bruxelles, ndlr). Et voilà un nouveau De Gucht qui se profile à l'horizon“, a affirmé le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende Olamanga, à la RTBF. “Nous sommes un peu fatigués avec les donneurs de leçons, surtout lorsqu'ils viennent d'ailleurs“, a ajouté M. Mende lors d'une interview accordée lundi à Kinshasa, en marge de la visite de M. De Croo et de son collègue des Affaires étrangères, Didier Reynders, en République démocratique du Congo (RDC). (RTBF)

RDC: les propos de De Croo salués par l'opposition congolaise. L'opposition congolaise a salué lundi les déclarations du ministre belge de la Coopération, Alexander De Croo (Open Vld), qui a condamné ce weekend le climat de répression régnant en République démocratique du Congo à

l'approche des élections. L'UDPS et l'UNC réclament que le calendrier électoral soit respecté. "La tâche de la Belgique au Congo est de rester en contact avec les politiciens et de s'assurer qu'ils s'inscrivent dans la logique des élections", a affirmé Bruno Mavungu, le secrétaire-général de l'UDPS, après un entretien à Kinshasa avec le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders (MR). Felix Tshisekedi, le fils de l'opposant historique Etienne Tshisekedi et porte-parole du groupe parlementaire UDPS, a abondé dans cette direction, saluant les propos de M. De Croo. "C'est normal que de telles déclarations soient faites au sujet d'un régime qui prend la direction de la dictature", a-t-il lancé. A son arrivée à Kinshasa, où il accompagne M. Reynders pour une tournée africaine, M. De Croo n'a pas mâché ses mots samedi pour condamner les penchants autoritaires du pouvoir congolais. "La situation face à laquelle nous nous trouvons, avec son lot d'arrestations, de justice arbitraire et d'interruption de l'internet mobile et du trafic des SMS n'est pas tolérable", a déclaré le ministre libéral. "Nous ne pouvons pas accepter le statu quo". Les deux dirigeants de l'UDPS ont insisté lundi auprès de M. Reynders sur l'importance du calendrier électoral. "Si les élections ne sont pas organisées avant fin 2016, nous aurons le chaos", estime M. Tshisekedi. "Rien ne sera plus légal au Congo". (Le Vif)

Bandundu: 380 morts de tuberculose en 2014. Environ 380 personnes sont mortes de tuberculose en 2014 sur les 5800 cas enregistrés dans la province sanitaire de Bandundu III, située dans le Sud du Bandundu et regroupant 27 zones de santé. Le médecin coordonnateur de la province sanitaire Bandundu, docteur Patrick Bobanga, a annoncé ces chiffres lundi 23 février à Idiofa au cours d'une réunion de validation des données sur la lèpre et la tuberculose.

RDC: l'opposition demande le soutien de Washington pour le respect de délais constitutionnels. Des opposants congolais ont appelé l'administration américaine à soutenir le respect de la constitution de la RDC, a rapporté l'un d'eux, Franck Diongo, mardi 24 février à Kinshasa. Ils ont lancé cet appel en marge du 63ème déjeuner national annuel de prière, qui a rassemblé au début du mois à Washington DC une centaine de délégués des églises du monde.

Mercredi 25 février.

RDC: Amnesty International plaide pour la protection des civils en zones de conflit. Dans son rapport mondial à publier ce mercredi, Amnesty International relève une augmentation des faits négatifs en RDC comme les conflits armés avec plus encore des victimes, le viol, l'impunité ainsi que la privation de liberté d'expression. L'ONG demande aux autorités congolaises de sécuriser les populations civiles.

RDC : un atelier sur les relations civils-militaires dans la sécurisation des élections. Un atelier sur les relations entre civils et militaires dans la sécurisation des élections s'est ouvert mardi 25 février à Kinshasa, sous l'initiative du "Centre des relations civilo-militaires" de Californie (Etats-Unis), en collaboration avec le gouvernement congolais. L'atelier de 4 jours réunira toutes les parties prenantes au processus électoral, soit les représentants des forces de sécurité, de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), des partis politiques, de l'armée, des médias et du gouvernement. L'objectif est de discuter du rôle de chacun dans la planification et la conduite d'élections crédibles et sûres en 2016.

Kolwezi : les habitants de la périphérie de l'aéroport invités à déménager sans délais. La Régie des voies aériennes (RVA) de Kolwezi invite les occupants des maisons construites dans la périphérie de l'aéroport à déménager sans délais. Le commandant de la RVA/Kolwezi, Dieu-Vis Kalend, prévient que les familles qui ne s'en iront pas seront évacués de force. Selon lui, la concession octroyée à ces habitants est une concession privée de la RVA/Kolwezi, et l'aéroport de Kolwezi est en phase de devenir un aéroport international.

Accord d'Addis-Abeba: peu d'avancées enregistrées, selon "le groupe de suivi". A l'occasion du deuxième anniversaire de la signature de l'accord-cadre d'Addis-Abeba, les organisations membres du Groupe de travail pour le suivi de la mise en œuvre de cet accord expriment des inquiétudes sur son application. Elles estiment notamment que les avancées liées à l'application dudit accord «sont à compter au bout des doigts». Ces organisations de la société civile s'inquiètent notamment pour la lutte contre les groupes armés. «La traque contre les groupes armés était la priorité des priorités. Et lorsqu'il y a eu une traque conjointe contre le M23 qui a connu un succès- du moins sur le plan militaire- mais quelque temps après pour traquer les FDLR on est allé d'ultimatum en ultimatum. Et puis finalement le gouvernement se dit : "Je ne voudrai plus de l'appui de la Monusco" », fait remarquer le coordonnateur National du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et Justice, Me Emmanuel Kabengele. En dehors des FDLR, il tire également l'attention sur l'activisme des ADF dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. L'accord d'Addis-Abeba a été signé le 24 février au siège de

l'Union africaine dans la capitale éthiopienne par onze pays africains sous l'égide des Nations unies. Il devrait permettre la restauration de la paix dans la partie Est de la RDC, en proie à des conflits armés à répétition depuis deux décennies. (Radio Okapi)

Sud-Kivu : la société civile sollicite la permutation des militaires basés à Nyabibwe. La société civile de Nyabibwe appelle la hiérarchie des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à permuter les militaires du 331e secteur basés dans ce groupement du territoire de Kalehe (Sud-Kivu). Dans un entretien qu'il a accordé mardi 24 février à la presse, le président de cette structure, Delphin Birimbi, a indiqué ces soldats sont auteurs de plusieurs cas d'insécurité, citant notamment quatre assassinats, des agressions physiques et vols armés à répétition depuis fin décembre 2014.

Traque des FDLR : les FARDC se comportent bien envers les civils, selon des ONG locales. Les Forces armées de la RDC se comportent bien envers les civils dans l'opération de la traque des rebelles rwandais des FDLR lancée mardi dans les moyens plateaux d'Uvira au Sud-Kivu, indiquent des sources des organisations locales des droits de l'homme.

Ituri : la Réserve de faune à Okapi vidée de tout groupe armé, selon son directeur. La Réserve de faune à Okapi (RFO) est désormais vidée de tout groupe armé. Le directeur de cet espace protégé, Lucien Gédéon Lokumu, l'a annoncé mardi 24 février. Il affirme que c'est à l'issue d'une opération de déguerpissement des occupants illégaux de cette aire protégée située à environ 300 km au sud-ouest de Bunia, en Province Orientale. Selon le conservateur en chef de la RFO, environ 1 500 personnes ont été évacuées. Pendant cette opération, une personne a été blessée et une vingtaine d'autres ont été arrêtées. Lucien Gédéon Lokumu prédit désormais un meilleur avenir pour la RFO. **les expulsés de la réserve de faune à Okapi affluent vers Niania et Bafwasende.**

Plusieurs centaines de personnes expulsées de la réserve de faune à Okapi affluent vers les cités de Niania et Bafwasende (Province Orientale) depuis jeudi 19 février. Ce groupe est composé en majorité d'orpailleurs et de commerçants ainsi que leurs dépendants expulsés de cette aire protégée sur décision des autorités provinciales pour préserver l'écosystème de la réserve (Radio Okapi)

RDC : recrudescence des attaques de miliciens pygmées contre des Bantous. Après une accalmie, le conflit entre des miliciens pygmées et une ethnie bantoue dite luba semble avoir repris dans le nord déshérité de la riche province minière du Katanga. C'est en tout cas ce que laissent penser de récentes violences. Selon la Mission de l'ONU (Monusco), des combattants pygmées – chasseurs-cueilleurs essentiellement dotés d'armes blanches – ont en effet mené trois attaques dans un rayon de 160 kilomètres autour de la ville de Manono. Le bilan est lourd: 27 personnes tuées entre les 9 et 15 février. **Discrimination et stigmatisation.** Malgré des progrès, les Pygmées travaillent généralement pour les peuples bantous contre un faible salaire en argent ou en nature. Ils sont souvent considérés comme « des sous-hommes » et font l'objet de discrimination et de stigmatisation. Grâce à la vulgarisation des droits de l'Homme, et même s'ils ne bénéficient pas d'un élu à même de défendre leurs intérêts, des Pygmées se sont révoltés contre les maltraitances et les humiliations subies depuis des générations – ce que des Bantous n'ont pas toléré. De violents conflits ont éclaté, faisant des dizaines de milliers de déplacés dans le nord de la province. Ces conflits sont le fruit des frustrations, mais ils sont aussi « fortement attisés par des leaders politiques, et un des noms qui revient le plus souvent est celui du président de l'Assemblée provinciale [Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza], mais il n'est pas le seul », confie une source onusienne, qui craint que les élections locales, législatives et présidentielle prévues entre 2015 et 2016 n'aggravent la situation. (Le Monde)

Kinshasa : le départ du premier convoi de l'ITB Kokolo repoussé en mars. Le départ du premier convoi du bateau ITB Kokolo, récemment rénové, est repoussé au mois de mars prochain, sans plus de précisions. Le directeur technique de la Régie des voies fluviales (RVF), Gabriel Mokango, a déclaré mercredi 25 février que ce bateau ne pourra voyager qu'en période de grande crue. Le 11 février dernier, l'administrateur directeur général de la Société congolaise des Transports et ports (SCTP) avait annoncé ce départ « dans deux semaines » le 25 février. Au cours d'une interview accordée à Radio Okapi, Gabriel Mokango a expliqué que cette disposition se justifie par le tirant d'eau du bateau et la largeur de son convoi. Avant la navigation de ce bateau, Gabriel Mokango, a proposé qu'il y ait « un balisage mobile avec des alignements ».

Traque contre les FDLR: la Monusco négocie avec Kinshasa pour la reprise de son aide. La Monusco est en contact avec les autorités de la RDC pour solliciter du chef de l'Etat Joseph Kabila de revenir sur sa décision de renoncer à l'aide de la Monusco dans la traque lancée par les FARDC contre les rebelles rwandais des FDLR dans l'Est du pays. Le représentant spécial-adjoint du secrétaire général de l'Onu chargé des opérations dans l'Est de la RDC, Abdallah Wafy, l'a affirmé mercredi 25 février à Kinshasa au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies. Tout en reconnaissant la

latitude qu'à la RDC de mener n'importe quelle opération militaire sur son territoire, la mission onusienne regrette toutefois de ne pas participer à la traque contre les FDLR qui fait partie intégrante de son mandat. (Radio Okapi)

Jeudi 26 février.

La communauté internationale prête à soutenir la présidentielle et les législatives en RDC, selon Reynders. La communauté internationale est prête à soutenir la RDC pour organiser l'élection présidentielle couplée aux législatives dont la date est prévue le 27 novembre 2016, a indiqué mercredi 25 février à Kinshasa le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders dans une conférence de presse co-animée avec son homologue de la Coopération au développement, Alexander De Croo.

Le président du Parlement européen appelle les Congolais à soutenir l'oeuvre du Dr Mukwege. Le président du Parlement européen, Martin Schulz, s'est félicité du travail abattu par l'hôpital de Panzi à Bukavu (Sud-Kivu). Selon lui, c'est ce travail qui a milité en faveur de l'attribution du prix Sakharov, pour les droits de l'homme, au docteur Denis Mukwege, médecin-directeur de cet hôpital. Dans une interview accordée mercredi 25 février à Radio Okapi, Martin Schulz a appelé les Congolais à s'approprier cet hôpital qui prend en charge les femmes victimes des violences sexuelles à l'Est de la RDC. M. Schulz estime qu'il faut soutenir l'oeuvre de l'hôpital de Panzi avec des moyens médicaux, financiers et même moraux. «C'est une tâche difficile, un travail extrêmement dur. Il y a, comme vous le savez aussi, des menaces. Il y a de temps en temps des incidents qu'on a difficile à comprendre : comment on peut attaquer un hôpital où sont les petits à protéger», a-t-il ajouté. Pour le président du Parlement européen, le soutien de son institution au Dr Mukwege vise à l'encourager, ainsi que son équipe, à maintenir leur travail. Le prix Sakharov 2014, de 50 000 euros (56,753.95 dollars américains), a été attribué au Dr Denis Mukwege pour son travail en faveur des femmes victimes de viols et violences sexuelles lors de conflits armés en République démocratique du Congo. (Radio Okapi)

Uvira: la population locale et les déplacés appelés à vivre pacifiquement. Le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) exhorte la population locale et les déplacés de la plaine de la Ruzizi et des moyennes plateaux de Lemera, en territoire d'Uvira (Sud-Kivu), à cohabiter pacifiquement. Cette agence du système de l'Onu a lancé ce message de paix, mercredi 25 février, à l'issue d'une mission humanitaire dans cette partie du Sud-Kivu.

RDC : des opposants en justice contre l'ANR pour la coupure de leurs téléphones. Dans une plainte déposée mercredi 25 février au parquet général près la Cour d'appel de la Gombe, quelques opposants congolais accusent l'Agence nationale de renseignement (ANR) d'avoir ordonné aux entreprises de téléphonie cellulaire la coupure de leurs numéros de téléphone.

Equateur: «L'élection du gouverneur est légale et constitutionnelle», affirme Lokondo. Le député élu de Mbandaka, Henri-Thomas Lokondo affirme que «l'organisation de l'élection du nouveau gouverneur de l'Equateur est légale et constitutionnelle», réagissant ainsi à la déclaration de la coordination provinciale de la Majorité présidentielle à l'Equateur qui a jugé la veille ce scrutin inopportun.

Elections locales: Salomon Banamuhere en tournée de sensibilisation au Nord et Sud-Kivu. Le ministre d'Etat chargé de la Décentralisation et Affaires coutumières, Salomon Banamuhere a entamé, depuis quatre jours, une tournée au Nord et Sud-Kivu, où il sensibilise sur les enjeux des élections locales à venir. Le calendrier électoral global de la Ceni programme en 2015 les élections provinciales, urbaines, municipales et locales qui sont à ce jour considérées comme des arriérés des cycles électoraux de 2006 et 2011.

Kananga: les activités de l'aéroport paralysées à la suite de la grève à la RVA. Les activités ont été paralysées jeudi 26 février dans la matinée à l'aéroport de Kananga (Kasaï-Occidental) à la suite de la grève déclenchée par les agents de la Régie des voies aériennes (RVA). Ils réclament de nombreux arriérés de salaire. Pour manifester leur mécontentement, ces agents ont brûlé des pneus devant l'entrée principale de l'aéroport de Kananga et ont fermé la grille empêchant le passage aux véhicules.

Nord-Kivu : l'abbé Jean-Paul Kakule assassiné à Mweso. L'abbé Jean-Paul Kakule, économiste de la paroisse de Mweso, a été assassiné mercredi 25 février dans cette entité du Nord-Kivu. Selon des sources administratives locales, un homme armé s'est furtivement introduit dans l'enclos de la cathédrale et a tiré à bout portant cinq balles dont trois dans la tête et deux à l'abdomen du prélat catholique. Ce dernier est mort à l'hôpital général de Mweso.

La RDC peut devenir un pays émergent dans 13 ans, estime le Pnud. Le rapport national sur le développement humain en 2014 a été présenté jeudi 26 février à Kinshasa par le gouvernement congolais et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Ce rapport présente un indice de développement humain situé à 0,414, une cote légèrement supérieure par rapport à celui de l'année précédente, qui donnait à la RDC 0,338 points. A ce rythme, selon le Pnud, la RDC pourrait devenir un pays émergent dans treize ans. Le Pnud indique que si le rythme de progression de la RDC reste soutenu, il faudrait un minimum de treize ans à la RDC pour atteindre l'objectif de l'émergence qu'elle s'est fixé en 2030. Mais il faudrait plus de 30 ans pour y parvenir, si les données nationales actualisées ne sont toujours pas prises en compte par les instances internationales lors de l'élaboration de leurs rapports. En effet, la RDC ne fournit pas assez d'efforts actualiser ses données ou les transmet parfois tardivement aux instances internationales. Gouvernement et experts congolais expliquent que c'est cette situation qui explique la différence entre les rapports national et mondial sur le développement. Par exemple, le rapport mondial indique que l'espérance de vie en 2014 était de 50 ans, tandis que les données actuelles au niveau national donnent une espérance de vie de 51 ans. Le revenu par habitant tel que présenté dans le rapport mondial est situé 444 dollars américains par habitant en 2014 tandis que les données récentes des experts nationaux fixe ce revenu à 732 dollars. Kinshasa et les Nations unies s'accordent pour dire que si ce rapport national est donc pris en compte, la RDC gagnera ainsi plus de 10 places dans le classement mondial et se situerait à la 174eme place du rapport mondial que le Pnud publie chaque année. Le Premier ministre Matata Ponyo, qui a lancé officiellement ce rapport, a promis de remédier aux faiblesses reprochées à la RDC. Même vu sur le plan national, la RDC reste toujours dans la catégorie des pays à Indicateur du développement humain (IDF) faible. L'indice de développement humain mesure le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels: santé et longévité, accès à l'instruction et niveau de vie décent. Il a pour objectif de répondre aux insuffisances du Produit intérieur brut (PIB) par habitant comme indicateur du développement d'un pays. (Radio Okapi)

Bandundu: 500 fonctionnaires d'Inongo réclament 16 mois d'arriérés de salaire. Plus de cinq cents fonctionnaires de l'État crient au détournement de leurs salaires de 16 mois à Inongo dans le district de Maindombe, (Bandundu). Dans une interview accordée jeudi 26 février à Radio Okapi, le président local de la Nouvelle société civile du Congo (NSCC) appelle les autorités administratives nationales à s'impliquer pour une solution durable. De son côté, la banque charge de la paie de ces fonctionnaires reconnaît seulement un retard d'un mois.

Uvira : des chimpanzés dévastent 5 hectares de champs de manioc et de maïs. Des chimpanzés ont dévasté environ 5 hectares de champs de manioc et de maïs la semaine dernière à Uvira, dans le Sud-Kivu. Selon des agriculteurs des moyens plateaux de la chefferie de Bavira, ces primates auraient tenté de violer une femme qui se trouvait dans son champ. Ces paysans menacent d'abattre les chimpanzés. De son côté, le service de l'environnement prône pour un refoulement de ces animaux. «Ce sont des chimpanzés qui vivaient dans les montagnes, très loin dans la forêt. Avec la guerre, les chimpanzés ont fui. Il y en a qui ont été tués. Maintenant, ceux qui ont fui et qui sont dans les montagnes, cette année, se sont multipliés. On peut en compter même des centaines», a-t-il affirmé. Sheka Ogo Lwangezi Djimi rappelle qu'il est important de préserver ces animaux pour les générations futures. (Radio Okapi)

Vendredi 27 février.

RDC: la RVF attend 60 millions USD de l'Union européenne pour baliser le fleuve. La Régie des voies fluviales (RVF) continue d'attendre les 60 millions d'euros promis par l'Union Européenne depuis quatre ans dans le cadre du 10e Fonds européen de développement (Fed). Ce fonds devrait financer le projet d'appui de l'UE à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC. La RVF déplore la longue procédure de décaissement des fonds à l'Union européenne. Celle-ci évoque de son côté des problèmes survenus lors du lancement du marché.

Sud-Kivu: les jeunes de Kalehe invités à se désolidariser des groupes armés. Le questeur adjoint de l'Assemblée nationale, Jean Bosco Kaboy Bwivu, invite les jeunes du territoire de Kalehe au Sud-Kivu à se désolidariser des groupes armés. Il a affirmé des hommes armés commettent des violences dans ce territoire en complicité avec des jeunes de ce territoire. Le député a fait état au cours d'une conférence-débat à Minova de 15 cas de vols à mains armées et 12 cas d'assassinat enregistrés dans ce territoire depuis le mois de janvier.

Katanga: une dizaine de bateaux bloqués au port de Kongolo. L'insuffisance de produits à transporter bloque une dizaine de bateaux au port de Kongolo depuis plus d'un mois. Au départ de ce port, les bateaux transportent d'habitude de produits agricoles notamment l'huile de palme et l'arachide. Des produits qui ne correspondent pas à la saison culturale actuelle.

Lubumbashi: les habitants se plaignent des matières fécales déversées au quartier Megastore. Les habitants du quartier Megastore dans la commune annexe à Lubumbashi se plaignent du désagrément causé par le déversement des matières fécales dans leur quartier. Ils indiquent que des camions de la mairie chargés de vider des fosses septiques et de décharger les matières fécales dans la périphérie de la ville n'y vont plus et déversent leur chargement dans leur quartier.

Bas-Congo : Moanda privé d'électricité depuis 3 semaines. La ville de Moanda dans la province du Bas-Congo est privée d'électricité depuis 3 semaines. Cette pénurie a des conséquences sur la vie économique de cette ville qui connaît également des cas d'insécurité du fait de l'obscurité pendant la nuit.

Ituri: près de 60% de la production de l'or échappe au contrôle de l'Etat. Près de 60% de la production de l'or échappe au circuit normal d'achat et d'exportation des matières précieuses, en Ituri (Province Orientale), a déclaré jeudi 26 février Eric Yamba, le responsable du Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) à Bunia. Il s'exprimait dans un atelier sur le suivi de la mise en œuvre de la certification des matières précieuses organisé par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

La CPI confirme l'acquittement de l'ancien milicien congolais Ngudjolo Chui. La Cour pénale internationale (CPI) a confirmé vendredi 27 février en appel l'acquittement du Congolais Mathieu Ngudjolo Chui, qui était accusé d'avoir dirigé une attaque contre un village de République démocratique du Congo en 2003 ayant fait plus de 200 morts. La chambre d'appel, à la majorité, confirme le jugement d'acquittement et rejette l'appel du procureur, a déclaré à La Haye, où siège la cour, la juge Sanji Mmasenono Monageng, lors de la lecture de l'arrêt d'appel. Mathieu Ngudjolo Chui, 44 ans, avait été acquitté en décembre 2012, faute de preuves. Les juges avaient alors estimé que les trois témoins clés de l'accusation n'étaient pas crédibles et que les preuves rassemblées par l'accusation ne permettaient pas d'établir sa culpabilité. Les juges de la chambre d'appel ont estimé que leurs collègues de première instance avaient commis quelques erreurs lors du procès, en refusant au procureur l'accès à l'ensemble d'enregistrements de conversations de Mathieu Ngudjolo Chui au centre de détention. Les juges auraient également dû permettre au témoin P250 d'expliquer ses incohérences suite à des soupçons d'intimidations, ont-ils estimé. Mais ces décisions n'ont pas eu d'effet substantiel sur le jugement d'acquittement, a précisé Mme Mmasenono Monageng et ne sont donc pas suffisantes pour changer la décision de première instance. Ancien dirigeant présumé du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI), une milice congolaise, Mathieu Ngudjolo était accusé d'avoir voulu effacer totalement la population du village de Bogoro, dans la région de l'Ituri. Selon l'accusation, des combattants des ethnies Lendu et Ngiti du FNI, avec des hommes de la Force de résistance patriotique en Ituri (FRPI), une autre milice, avaient attaqué le village fin février 2003, tuant plus de 200 personnes. Les affrontements interethniques entre milices qui se disputaient les terres de cette région riche en ressources naturelles, dont l'or ou le pétrole, avaient débuté en 1999 et ont, selon l'accusation, dévasté la zone. Selon les ONG, ces violences ont fait plus de 60.000 morts. (Radio Okapi)

Nord-Kivu : dernier hommage à l'abbé Kakule assassiné à Mwesso. La dépouille de l'abbé Jean-Paul Kakule est arrivé jeudi 27 février à Goma, au lendemain de son assassinat par un homme armé, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Une messe sera dite ce vendredi à la cathédrale de cette ville pour rendre hommage à ce prêtre catholique du diocèse de Goma. Une personne a été arrêtée dans le cadre de l'enquête sur ce meurtre.

Médias : le CSAC suspend l'émission « Congo Histoire » et son présentateur Lushima Ndjate. L'émission « Congo Histoire » de la télévision publique RTNC est suspendue pour une durée de trente jours. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel congolais (CSAC) a rendu cette décision vendredi 27 février à Kinshasa. Selon la même décision, le présentateur de cette émission, Lushima Ndjate est aussi suspendu. Le CSAC reproche notamment à l'animateur de l'émission « Congo Histoire » un manque de professionnalisme. « L'engagement pris par Lushima Ndjate n'a pas été respecté, parce qu'il a continué à faire comme s'il n'avait pas profité des séances pédagogiques que nous lui avons prodiguées. C'est pourquoi le Conseil a décidé de suspendre cette émission parce qu'ayant constaté des faiblesses professionnelles dans le chef de cet animateur », a indiqué la rapporteuse du CSAC, Chantal Kanyimbo. Pour elle, la reprise de l'émission « Congo Histoire » de la RTNC est conditionnée par le remplacement de son présentateur Lushima par un journaliste professionnel. (Radio Okapi)

Samedi 28 février.

Sud-Kivu: les jeunes appelés à s'enrôler volontairement à la police. Les jeunes du territoire du territoire de Kalehe (Sud-Kivu) sont invités à s'enrôler volontairement à la Police nationale congolaise (PNC). Le commandant de la police de ce territoire, colonel Oscar Mulumba Belangenyi, a lancé cette invitation jeudi 26 février à Minova, lors du lancement du programme de recrutement de nouvelles unités.

Mbuji-Mayi : la population appelée à s'impliquer dans la lutte contre l'insécurité. La police nationale appelle la population à participer dans la lutte contre l'insécurité dans la ville de Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasai-Oriental. Le commissaire provincial de la police au Kasai-Oriental, général David Masandi Lutala a lancé cet appel, vendredi 27 février, au cours de la présentation des groupes de bandits, accusés d'insécurité à Mbuji-Mayi.

Affaire Ngudjolo: «On n'aura pas de décision sur les réparations au profit des victimes», explique Patrick. L'acquiescement définitif du Congolais Mathieu Ngudjolo Chui à la Cour pénale internationale (CPI) n'appelle pas à une décision sur les réparations au profit des victimes. L'assistant chargé de la sensibilisation de la CPI à Kinshasa, Patrick Tshibuyi, l'a expliqué au cours d'un entretien accordé vendredi 27 février à Radio Okapi : «On n'aura pas, à ce qui concerne Mathieu Ngudjolo, des décisions sur les réparations au profit des victimes parce qu'il a été acquitté donc, il n'y a pas reconnaissance de culpabilité». Il a toutefois indiqué que dans le mécanisme de la CPI, il y a un fonds au profit des victimes mais pas celles du genre de la localité de Bogoro pour lesquels Mathieu Ngudjolo a été poursuivi à la CPI. (Radio Okapi)

Kisangani: la police a démantelé un réseau de bandits armés. La police nationale a démantelé, depuis quelques jours, un réseau de bandits armés à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Ces malfaiteurs, au nombre de sept dont une femme, ont été présentés vendredi 27 février à la presse par le commissaire adjoint de la police en Province Orientale en charge des opérations et renseignements, colonel Henri Kapend.

Mbandaka: des présumés kuluna créent l'insécurité dans la ville. Des bandits communément appelés Kuluna sont accusés de créer l'insécurité dans la ville de Mbandaka (Equateur). Selon la population, ces hors-la-loi opèrent avec des armes blanches et des armes à feu pour cambrioler des maisons commerciales et extorquer les biens de paisibles citoyens.

Trois personnes tuées par des hommes armés à Goma. Trois personnes ont été abattues et une autre blessée vendredi 27 février dans la soirée dans la ville de Goma par des hommes armés dans la commune de Karisimbi.

RDC: l'armée lance l'offensive contre les FDLR au Nord-Kivu. Les Forces armées de la (FARDC) ont débuté jeudi 26 février leur offensive contre les rebelles rwandais des FDLR dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Les opérations se déroulent actuellement sur la route Mabenga-Tongo. Des sources militaires font état de deux ou trois officiers FDLR capturés. Le gouverneur de la province, Julien Paluku, confirme le début des opérations et se réjouit des premiers résultats.

RDC: l'opposition propose la tenue des élections locales, municipales et urbaines après 2016. Des partis de l'opposition politique, des regroupements politiques et parlementaires de l'opposition ainsi que ceux de la société civile et de la diaspora ont proposé vendredi 27 février un projet de calendrier électoral qu'ils estiment « réaliste, réalisable et cohérent ». Ils proposent que les élections locales, municipales et urbaines « qui sont plus complexes mais nécessaires à la consolidation de l'Etat et de la démocratie » se tiennent après 2016 « pour une programmation plus rationnelle ».